

Notre école est une école catholique sous tutelle diocésaine et associée avec l'état au service d'éducation.
Elle est ouverte à tous.

Notre école veut être une école reconnaissant l'originalité des personnes dans le respect des différences afin de permettre à chacun de grandir en trouvant sa voie personnelle et un sens à son développement grâce à l'enseignement reçu et à l'éducation chrétienne qui y est vécue.

Régis MASSÉ
Président de l'OGEC,

Patricia LANCELIN
Chef d'établissement

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

▪ IMPLANTATION

Composée de 8 classes (3 classes de Maternelles et 5 Classes Primaires), l'Ecole est située Allée des Romarins, à Montigny-le- Bretonneux, dans le quartier des Prés, à proximité du Centre Commercial Régional et du RER. Les enfants bénéficient de bâtiments récents et fonctionnels.

▪ SERVICES ET HORAIRES :

Classes : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 16h15.
Samedi matin (5 par an au plus) de 8h30 à 11h30.

- **GARDERIES ET ETUDE SURVEILLEES :** Garderie du matin : 7h45-8h15
Garderie Maternelle ou Etude surveillée : 16h25-18h00
Garderie du soir : 18h00-18h45
- **RESTAURATION :** Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

TARIFS ET CONDITIONS (Année 2023/2024)

▪ CONTRIBUTION FAMILIALE :

Il s'agit de votre participation aux frais de scolarisation de vos enfants. Dans l'esprit d'équité et de solidarité, cette participation est fonction des ressources prises en considération par le fisc au titre de la dernière année civile imposée. Elle inclut les frais d'inscription et les cotisations obligatoires.

Quotient en € (*)	Inférieur à 3 900 €	de 3 901 € à 6 100 €	de 6 101 € à 9 000 €	de 9 001 € à 11 800 €	de 11 801 € à 15 300 €	Supérieur à 15 300 €
Catégorie	HC	A	B	C	D	E
Moyenne / mois	42,50 €	70,20 €	91,20 €	115,80 €	136,30 €	158,80 €
Total/ Année	425 €	702 €	912 €	1 158 €	1 363 €	1 588 €

(*) Le quotient familial est le résultat de la division du Revenu imposable fiscal de référence par le nombre de parts dont bénéficie votre foyer.

L'inscription n'est définitive qu'après le versement d'un dépôt de garantie du montant d'une mensualité de la contribution familiale dans la catégorie retenue. Ce dépôt sera conservé à l'école tant que l'élève y sera scolarisé. Il sera remboursé lors de son départ définitif en fin d'année scolaire et sous réserve d'un préavis de 3 mois.

▪ **REDUCTIONS**

Une réduction sur la contribution familiale peut être accordée si vous inscrivez deux enfants ou plus selon le barème suivant :

- **10% pour le deuxième enfant,**
- **20% pour le troisième enfant,**
- **30% pour les suivants.**

OPTIONS (ANNEE 2023/2024)

Restauration :

Pour cette année scolaire, nous avons fait le choix de ne pas augmenter le prix des repas.

Le montant des repas correspond au prix des denrées ainsi qu'aux frais de personnel, de maintenance du matériel et à une quote-part de l'entretien des locaux. Le prix du repas reste fixé à 7,54€ par jour quelle que soit la formule choisie.

Le montant global de la facture est basé sur le nombre de jours travaillés qui peut varier chaque année : 137 jours pour 2023/2024.

Pour 4 repas par semaine : 1032 € pour l'année soit 103,20 € par mois,

Pour 3 repas par semaine : 774 € pour l'année soit 77,40 € par mois,

Pour 2 repas par semaine : 516 € pour l'année soit 51,60 € par mois,

Pour 1 repas par semaine : 258 € pour l'année soit 25,80 € par mois,

Jours fixes

Le prix du repas exceptionnel est fixé à 8,50 € afin de couvrir les frais administratifs.

En 2023/2024, pour les demi-pensionnaires 4 repas, une réduction de 3% est accordée à partir du 2^{ème} enfant, 6% pour le 3^{ème} et 15% pour le 4^{ème} enfant.

Le remboursement éventuel des repas non consommés sera effectué au plus tard lors de la régularisation annuelle de fin d'année pour un minimum de 4 repas consécutifs (sur justificatif).

Garderie du matin (7h45 – 8h15)

Le prix unitaire de chaque garderie s'élève à 3,20 € quelle que soit la formule choisie.

Formule 4 jours : 438 €

Formule 3 jours : 328 €

Formule 2 jours : 219 €

Formule 1 jour : 110 €

Jours fixes

Le ticket exceptionnel pour une garderie s'élève à 7 €.

Garderie du soir (18h00 – 18h45)

Le prix unitaire de chaque garderie s'élève à 3,50 € quelle que soit la formule choisie.

Formule 4 jours : 480 €

Formule 3 jours : 360 €

Formule 2 jours : 240 €

Formule 1 jour : 120 €

Jours fixes

Le ticket exceptionnel pour une garderie s'élève à 7 €.

Etude surveillée ou garderie (16h25 – 18h00)

Le prix unitaire de chaque étude ou garderie s'élève à 4,00 € quelle que soit la formule choisie.

Formule 4 jours : 548 €	} Jours fixes
Formule 3 jours : 411 €	
Formule 2 jours : 274 €	
Formule 1 jour : 137 €	

Le ticket exceptionnel pour une garderie ou une étude s'élève à 7 €.

Toute garderie démarrée à partir de 16h30 est due y compris pour les enfants catéchisés.

Les modifications de la restauration et des garderies s'effectuent par trimestre. A partir du 15 septembre tout changement provoquant une révision de la facture entrainera une participation aux frais d'un montant de 10 € par changement.

Les factures sont adressées en début d'année scolaire. Un règlement par prélèvement automatique sur votre compte bancaire, mensuellement, du mois d'octobre au mois de juin, sera effectué. Vous pouvez cependant opter pour un règlement au comptant, par virement ou par chèque, en début d'année scolaire. Votre choix de paiement vous engage pour l'année entière.

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE (A.P.E.L)

La Cotisation de **22 €** par Famille et par An sera appelée par l'Ecole et totalement reversée à l'A.P.E.L.

PARTICIPATION DE SOLIDARITE - ASELY

Toutes les cotisations aux services départementaux, régionaux ou nationaux de l'Enseignement Catholique sont incluses dans les contributions des familles.

Seule une participation de **23 €** par élève sera sollicitée, au titre de la Solidarité entre les Etablissements Scolaires du diocèse.

Les parents de l'Ecole des Sources, laquelle n'existerait pas si cette solidarité ne jouait pas en sa faveur, ne sauraient évidemment se soustraire à cet appel.

ASSURANCE

L'assurance scolaire et Extrascolaire est obligatoire. Elle couvre l'enfant pour les risques corporels qu'il pourrait provoquer ou subir lui-même durant toute l'année, à la suite d'un accident survenu pendant le temps scolaire, sur le trajet et au cours des vacances.

La famille a le choix entre : - Remettre à l'Ecole une attestation d'assurance scolaire et extrascolaire,
- Demander à adhérer à l'assurance de l'Ecole.

DEGRADATION DU MATERIEL

Toute dégradation de matériel par un élève fera l'objet d'une demande de remboursement au(x) parent(s) sur la base du coût annuel réel de réparation ou de remplacement pour la part non prise en charge par les assurances.

DROIT D'ACCES AUX INFORMATIONS RECUEILLIES

Les données qui vous sont demandées dans le formulaire d'inscription sont nécessaires aux fins d'inscription de votre enfant auprès de l'établissement Ecole Les Sources – 13/14 Allée des Romarins – 78180 Montigny Le Bretonneux, Tél : 01 30 60 07 21 - adresse email : direction@ecolelessources.fr

Le responsable des traitements est Madame Lancelin, Chef d'établissement.

La présente information est fournie en application du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (ci-après « Règlement Général sur la Protection des Données » ou « RGPD ») et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (ci-après « Loi Informatique et Libertés »)

Les données à caractère personnel suivantes sont collectées et traitées :

- Nom, prénom, date et lieu de naissance, sexe de l'élève,
- Nom, prénom, profession et coordonnées des parents,
- Données de scolarité (notes, bulletins réguliers, décisions d'orientation).

Elles font l'objet des traitements principaux nécessaires à :

- La gestion de l'inscription dans l'établissement,
- La gestion administrative et comptable.
- La gestion du suivi médical : PAI

Ces données seront conservées 3 ans après votre demande.

Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité de vos données personnelles ainsi que de limitation au traitement de ces données dans les conditions prévues au RGPD en adressant un email à ecole.lessources@yahoo.fr ou un courrier au Chef d'Etablissement. Vous pouvez également adresser une réclamation à la CNIL.

Les données sont gérées au sein de l'application Charlemagne, éditeur APLIM. En conséquence elles sont gérées sur les serveurs APLIM situés en France